

PRESENTATION TACHE COMPLEXE



TACHE

THEMATIQUE : ETRE OUVRIER EN FRANCE

CYCLE D'ENSEIGNEMENT : BAC PRO

NIVEAU D'ENSEIGNEMENT : PREMIERE

CONSIGNE : LE PRESIDENT DU CONSEIL MONSIEUR LOUBET DOIT SE RENDRE DANS LA COMPAGNIE DES MINES, A CARMAUX, POUR PROPOSER UN ARBITRAGE. OUVRIER MINEUR ET COMPAGNON DE CALVIGNAC, VOUS ETES INVITE A PRENDRE LA PAROLE FACE A LUI DANS 20 MIN. VOUS LUI EXPLIQUEZ LA SITUATION QUI A MENE A LA GREVE DANS LA COMPAGNIE, ET TENTEZ DE LE CONVAINCRE DE LA SINCERITE DE VOTRE CAUSE ET DES ENJEUX DE CETTE SITUATION

CONTEXTE

- **PREMIÈRE SÉQUENCE D'HISTOIRE DE L'ANNÉE**
- **SÉANCE 1 : TABLEAU GÉNÉRAL DE L'ÉVOLUTION DU TRAVAIL OUVRIER SELON LES BORNES CHRONOLOGIQUES DU PROGRAMME.**
- **TACHE COMPLEXE : DEUXIÈME SÉANCE DE LA SÉQUENCE, AUTOUR DE LA SITUATION "1892, LA GRÈVE DE CARMAUX ET J. JAURÈS »**
- **EN AMONT : SÉQUENCE DE FRANÇAIS DANS LE CADRE DE L'OBJET D'ÉTUDE "LES PHILOSOPHES DES LUMIÈRES ET LE COMBAT CONTRE L'INJUSTICE" : ÉTUDE ET RÉDACTION DE PLAIDOYERS/RÉQUISITOIRES, JEU DE RÔLES, TRAVAIL SUR L'ARGUMENTATION DIRECTE ET QUELQUES PROCÉDÉS DE L'ÉLOQUENCE**

DÉROULEMENT

- **40 MIN : ETUDE PRÉPARATOIRE DU CORPUS DOCUMENTAIRE**

- **Travail en binôme : explicitation des enjeux; rôles des acteurs ; déroulement de l'événement, ses causes et ses conséquences ; mise en relation avec le sujet d'étude**
- **Sélection et hiérarchisation des informations ; compte rendu sous la forme tabulaire**

- **20 MIN : RÉDACTION DE L'ARGUMENTAIRE**

- **Rappel de la consigne de la tâche complexe**
- **Travail individuel**

TRAVAUX ÉLÈVES

Bonjour,

Cher M. Loubet, nous sommes choqué et appesés par les circonstances, nous ne comprenons pas comment de tel chose peuvent se passer!

Calvignac est mineur il a été élu par nous pour être le Maire de notre ville Carmaux. Jean Jaures est venu à notre aide et nous a parlé des droits...

Calvignac a donc tout les droits pour avoir des congés pour pouvoir s'occuper de sa fonction de Maire. Alors nous avons décidé de faire une grève pour pouvoir soutenir Calvignac. Ses raisons étaient bonnes, il s'est fait licencier sans de vrai raison valable! Nous ne comprenons pas comment de tel chose se sont passé car nous aussi nous nous faisons bien. Nous avons tous des droits et personne ne nous laisse seule ce qu'on peut! Alors, s'il vous plaît soutenez nous dans ce combat pour que nous en sortions vainqueur et que Calvignac obtienne ces jours de congés.

Bonjour, Monsieur Loubet ma désa je vous remercie de vous êtes déplacé jusque ici pour défendre et essayer de comprendre notre problème. Voilà le problème.

Notre amis et collègue Calvignac a été élu maire de notre ville, mais cette fonction n'a pas un salaire élevé alors pour survivre, alors il demande au Baron reiffe le Patron de la Mine de lui donner des jours de repos pour pouvoir aussi exercer son boulot de Mineur. le Patron refusa sans raison valable. Mais vous comprenez bien que mon amie n'avait pas le choix donc il c'est quand même absenté. A son retour il a été renvoyé. Monsieur Loubet vous comprenez bien qu'il a une famille a nourrir alors nous ses collègue et amis avons décidé de grever pour sa cause et la notre au passage pour montrer aux patrons qu'il ne peut pas faire ce qu'il veut. Nous avons eu la visite de Jean Jaures un homme politique et il et tout a fait d'accord avec nous. Grace

a cette affaire on c'est rendu compte que on ne peut pas laisser les patrons tout faire... Vous en tant que Président du conseil vous pouvez changer la tournure des choses

Bonjour Monsieur Loubet,

Nous sommes contents de vous voir aujourd'hui pour régler notre problème de licenciement. Calvignac était un mineur dans l'entreprise M. Baron Reille, et en ce moment Calvignac est élu comme maire de la ville Calvaux, alors comme un maire il doit gérer des choses à la mairie, et il a demandé des congés de quelques jours mais le Patron Baron a refusé mais Calvignac a comme même pris le congé et en retour le Patron l'a renvoyé. Comme Calvignac est notre ami ont décidé de faire une grève pour assister notre amie de rétablir son poste de travail car il a besoin aussi.

(suite)

A l'aide de Jean Jaures, il nous a fait compris que Calvignac a droit de travailler et être le maire en même temps sans problème alors c'est à dit le patron il est à tort.

Nous vous supplions d'aider notre ami à retrouver son poste de travail, il a des familles à nourrir alors il a besoin de ce travail de mineur pour nourrir sa famille. En plus Calvignac est un employé depuis 30 ans avec M. Baron et il a le droit de licenciement quel qu'il soit. Comme ça qui connaît bien le travail de mineur.

Monsieur c'est de l'injustice, Mon collègue
Calvignac a été renvoyé pour des raisons
non valable puisqu'il a des responsabi-
té de maire. Nous sommes des hommes,
Nous avons besoin de repos, on est tous
dans la misère. ~~Neur les~~ Nous sommes
à travailler comme des chiens, toutes
les jours à charbonner sous-terre à mal
respirer, à être sale, sentir la paille
à l'odeur de journée, Nos doigts
s'échauffe à la chaleur, Nous
Ne supportons plus vivre dans de
tel conditions.

Bonjour, M. Loubet merci d'être venue à Carmaux. M.
Calvignac a été élu Maire de Carmaux en fait grève
car M. Baron Reille de M. Calvignac ne voulait pas le laisser
un jour de congée et il a renvoyé nous comme pas
d'accord il a le droit de un jour de congée, et nous
avons fait une grève car on est pas d'accord avec
M. Baron Reille.

Bonjour, M. Loubet voilà M. Calvignac a été élu Maire de
Carmaux alors il a décidé de visiter la ville pour savoir comment
ça se passe là et il est parti voir le Baron Reille pour
prendre des jours et il a refusé mais Calvignac a pris ses jours
et il a été renvoyé de la mine. Et comme on a pas établi d'accord
avec le Baron Reille ~~par~~ on a fait la grève parce que ça n'a pas
été juste de l'avoir renvoyé avoir fait son rôle de Maire. Et en
plus un homme nous a aidé, nous a parlé du droit de la grève ~~par~~ on
a le droit d'être pas d'accord avec M. Baron. Alors qui avait nous
à dire nous avons besoin de votre aide.

Calvignac est élu maire à Carmeuse en été et il est mineur à temps partiel. De ce fait il doit s'occuper des travaux administratifs.
Le Patron de la mine n'a pas voulu lui accorder quelque jours pour s'occuper de la papasse Administrative. Aujourd'hui nous manifestons notre mécontentement. La raison pour la quelle nous défendons Calvignac c'est que cela fait plus de 30 que nous sommes tous dans la mine sans aucun jours de repos et de repos et par une qu'une personne nous défend.

Jean Jaurès est venu nous rendre visite et ils nous a donné raisons sur le fait qu'il les patrons abusés de leurs pouvoirs.

Bonjour, Mr Aubert, merci d'être venue dans la ville de Carmeuse.
Je vous fait un brève résumé des faits.
Mr Calvignac a été licencié de la mine parce qu'il voulait s'occuper de sa fonction de maire, j'ai vu c'est fait illégal, par ma part j'ai fait la grève.
Je trouve vraiment ça injuste que Mr Calvignac a été licencié.
Grâce à Mr Jean Jaurès on a pris conscience qu'on forme tous un groupe et qu'on est tous révoltés par ce qui s'est passé. Je connais Mr Calvignac est un homme ^{bien} je le connais assez par dire ça on a été amis pendant 15 ans, et là je suis vraiment désolé par le comportement de notre patron.
* = Mr Calvignac a été élu maire et

Je te

Bonjour, M. Laurent, merci d'être venu.

un ouvrier

En 1892 dans la ville notre pote Calvignac
mineur, était élu Maire, un jour il a
demandé, quelques jours dans la sem-
ne pour pouvoir réaliser les autres tâches
qu'il avait, mais son patron M. Baran
Reille n'était pas d'accord et lui est
renvoyé. Mon pote Calvignac travaille
dans la mine avec nous, mais la pair
doit avancer aussi, comme il a renvoyé
Calvignac on fait la grève, les patron
ne doivent pas toujours faire ce qu'ils ve-
lent. On est tous dans la même galère
que Calvignac, on va se battre pour
notre amis. On est parti dans le bureau

du patron on a tous renverser et la on
est en prison. M. Laurent seulement
vous que pouvait nous aider.